

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **32 (1898)**

Heft 11

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1898.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3. pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3. 50 pour l'étranger.

COMMENT RESTAURE-T-ON LES PAPILLONS D'UNE COLLECTION ?

Dans le Numéro de décembre 1896 du "Rameau de Sapin", j'ai exposé la manière de conserver les collections de papillons. Je viens aujourd'hui compléter ma première communication en indiquant le mode à suivre pour restaurer les papillons qui ont subi quelque altération.

Avez-vous, amis lépidoptéristes, des papillons qui tournent au gras, dont le corps et les ailes deviennent ternes, huileux ? Si oui, enlevez de votre collection les individus détériorés, et jetez-les dans un récipient contenant de la benzine pure. Le jour suivant, prenez ces papillons et, sans leur laisser le temps de sécher, mettez-les pendant quelques minutes dans de la terre de pipe, puis lorsque vous les en aurez retirés et nettoyés, vous serez tout étonnés de la fraîcheur des couleurs, qui rappelle celle du jour de l'éclosion.

Avez-vous des papillons, en particulier des Bombyx, dont l'abdomen se rétrécisse et présente un aspect rugueux ? Ramollissez vos papillons, puis injectez dans leur abdomen un collodion aussi dense que possible, après y avoir ajouté soit un peu de jodoforme, soit du formol ou du carbol. En séchant très rapidement, le collodion remplit cet abdomen rétractaire, qui gardera désormais sa forme primitive et l'antiseptique préservera le papillon contre la vermine et la moisissure.

La vermine a-t-elle pénétré dans les boîtes qui renferment votre collection et a-t-elle pratiqué de petits trous dans l'abdomen des papillons ? Souffrez les boîtes deux ou trois fois au moins, à un ou deux jours d'intervalle, et si les dégâts ne sont pas encore trop considérables, fermez les trous au moyen de cire d'abeille liquide, à laquelle vous aurez ajouté un peu de cyanure de potassium.

Enfin, vos papillons sont-ils attaqués par des moisissures ? Si le mal n'est pas grand, enlevez les champignons au moyen d'un petit pinceau enduit de benzine. Mais si le mal est plus avancé, mettez les papillons dans une boîte, de manière à les entourer soigneusement de sable fin, puis arrosez ce sable chaque matin d'un mélange d'alcool et de benzine. Au bout de quelques jours les papillons seront complètement débarrassés des moisissures.

Rappelons, pour terminer, que malgré les excellents moyens que l'on possède pour restaurer des collections endommagées, il vaut infiniment mieux prévenir le mal que d'avoir à le guérir.

A. Loesti.

LE CHIEN DE M^r LE CURÉ

C'était jadis, quand Monseigneur Algrim,
 Prélat difficile et chagrin,
 Gouvernait la Comté plus en tyran qu'en père.
 Le bon curé d'un hameau peu prospère,
 Vivant reclus dans son repaire,
 N'avait pour compagnon et pour ami qu'un chien.
 En ce temps-là, prêtre et paroissien,
 Ses yeux voilés d'un bandeau d'ignorance,
 Ne lisaient pas la Gazette de France,
 Ni l'Univers, où Veillot peu clément,
 Casqué, bardé comme un autre saint George,
 Lique des deux et chaque jour égorge
 Son prochain très dévotement.

Aussi tous les loisirs que lui laissaient confesse,
 Bréviaire, baptêmes et messe,
 Il les passait heureux à dresser son barbet.
 A la leçon jamais le chien ne regimbait.
 Mieux qu'un archer, mieux qu'un cent-suisse,
 Un bâton à la patte, il faisait l'exercice.
 Sur ses deux pieds debout il circulait,
 A franchir un cerceau surtout il excellait,
 Si bien qu'il eût vaincu le célèbre clown-Srice.
 Tantôt coiffé d'une mître en papier,
 Un balai lui servant de crosse,
 Il singeait un prélat allant officier.
 Mais ce qui, certe, eût dérouté l'Anglosse
 Il distinguait Dimanche de Lundi
 Et n'aurait pas mangé, malgré sa faim canine,
 La patte d'une bécassine
 Un Vendredi.



C'était un chien savant, merveilleux et béni
 Mais il était du monde, où les plus belles choses,
 Comme l'a dit Malherbe, ont le pire destin !
 Eut-il trop chaud, trop froid ? S'en ignore les causes,
 Mais le petit barbet mourut pour un matin.

Le prélat, sans pitié, le tance et le semonce :
 "Enterrer, lui dit-il, un chien en un tel lieu,
 Autant valait renier Dieu !"
 Et sans attendre sa réponse,

De décrire le deuil du prêtre et des ouailles,
 Je n'ai pas la prétention.
 Autant vaudrait, je crois, peindre les funérailles
 Ou d'Achille ou d'Éphestion.
 La cloche du hameau, d'un crêpe noir voilée,
 Fut sonnée à toute volée,
 Comme pour le trépas d'un Monsignor romain.
 Inconsolé, notre bon chapelain,
 Pour la première fois met de l'eau dans son vin.
 Ce n'était point assez : au fond du cimetière,
 Pour marquer le regret d'une tête si chère,
 Il enterra ce vil matin.
 Je ne sais s'il lui mit un marbre funéraire,
 Avec épitaphe en latin,
 Toujours est-il, qu'un marguillier, peut-être
 Pour sa voie fautive, exilé du lutrin,
 Sournoisement dénonça le bon prêtre
 Au terrible Archevêque Algrim.....
 Ah ! quel malheur ! Qu'ai-je fait, vierge sainte ?
 Disait le desservant, en frémissant de crainte,
 Se voyant sans délai cité
 Devant l'officialité.

Il ordonne à l'abbé de descendre en prison,
 Dans un cachot humide, au fond de la maison.
 Parfois le désespoir inspire de l'audace.
 - Monseigneur, un seul mot, de grâce !
 - Parlez ! - Votre Grandeur, que n'a-t-elle connu
 L'ami, le chien que j'ai perdu !
 Elle ne serait pas surprise, je vous jure,
 De mes regrets et de la sépulture
 Que Chancines, seigneurs, notaires, avocats
 Fiaient tout haut du clerc et de son embarras.
 L'Archevêque ne riait pas.
 - Mon chien, que le ciel me pardonne !
 Il eut jamais son pareil et jamais ne l'aura.
 Et longuement il raconta
 Que son chien faisait ci, que son chien faisait ça ;
 Mais il n'intéressait personne ;
 Et les yeux fixes du prélat
 Brillaient d'un formidable éclat.
 Mais tout à coup, changeant de thème,
 Le rusé sire émet son argument suprême :
 Si mon chien fut, dit-il, sage de son vivant,
 Il le fut plus encor, Monseigneur, en mourant ;
 Car, ayant appris, par moi-même,
 Combien l'Eglise a peu d'argent,
 Il vous fit don par testament
 De cinquante écus d'or, et je vous les apporte.
 Sa Grandeur, devenue accorte,
 Au bon curé tendant la main,
 Lui dit : Allez en paix, Messire, votre chien
 Avait bien trop d'esprit pour n'être pas chrétien.
 Cf. E. J.

41^e ASSEMBLÉE DU CLUB JURASSIEN AU CREUX-DU-VAN.

Malgré un temps qui n'avait rien d'engageant, une trentaine de clubistes représentant les Sections des Bayards, de la Chaux-de-Fonds, de Fleurier et du Locle répondaient à l'appel du Comité central et se rencontraient, le dimanche 2 octobre dernier, à 10 1/2 h. du matin, à la Ferme Robert.

Cette réunion, essentiellement administrative, a traité rapidement, et après de très courtes discussions, les questions suivantes, qui étaient à l'ordre du jour :

Rapport de gestion, rapport de caisse, tous deux adoptés ; - remerciements à la section de Fleurier pour l'accomplissement consciencieux de son mandat ; nomination de la Chaux-de-Fonds, en

qualité de section directrice; - revision des statuts avec charge pour le nouveau Comité de les faire imprimer; - refus d'entrer en discussion sur une proposition officieuse du Comité du Parc du Creux-du-Van; - envoi d'un télégramme de sympathie à trois de nos meilleurs membres: MM. V. Andree, - O^r Guillaume, - Ed. Stebler.

M^r le pasteur Ferrin a prononcé ensuite un discours dans lequel il remercia le Créateur de nous avoir donné une patrie si belle, si variée d'aspect, si apte à former des hommes dignes de ce nom. "Persévérer, jeunes gens, nous a-t-il dit, persévérer dans la voie que vous ont tracée vos aînés et accomplir toujours plus le but de notre chère Société." M^r Ferrin a lu, pour terminer, quelques extraits d'un article, "Alpes et Jura", dû à la plume de notre vénéré membre fondateur, M^r V. Andree.

Après le dîner, servi avec distinction par M^r Robert, une partie des Clubistes regagnèrent leurs pénates, tandis que d'autres allèrent encore faire une excursion jusqu'à la Fontaine Froide.

Ajoutons, pour terminer, que M. Schelling, de Fleurier, a pris une photographie des participants à l'assemblée.

R. Steiner,
archiviste du Club Jurassien.

LES OISEAUX INSECTIVORES

au point de vue de leur utilité et de la manière dont ils sont protégés par nos voisins.

(Suite et fin.)

Je comprendrais encore la protection qu'on accorde aux trois premières espèces que nous avons mentionnées, soit la draine, le mauvis et la grive, si cette protection était également accordée par les nations voisines, et leur vente prohibée en Suisse. Cela n'étant pas, on pourra toujours se procurer chez nos marchands de gibier toutes espèces de grives, merles, alouettes, etc., moyennant, bien entendu, de les payer le double! Si c'est là une consolation pour nos législateurs, j'avoue qu'ils ont bien réussi.

Je n'ai habité qu'une année le midi de la France, mais j'ai été à même de me rendre compte, de visu, du cas que l'on fait des oiseaux insectivores, tant prônés chez nous. Pendant tout l'hiver, c'est-à-dire quand ces oiseaux nous ont quittés, on ne voit en vente à Gîce que des Becs-fins et d'autres petites espèces que la loi nous défend de tuer. J'ai surtout remarqué, jusqu'à fin Avril, les espèces suivantes: fauvette à tête noire, rouge-gorge, gorge-bleue (avec tache blanche, ou rousse, et fréquemment sans tache), etc., et parmi les traquets: le rieur, le stapazin et l'oreillard. Je regrette de n'avoir pas eu le temps de monter quelques spécimens de ces derniers, inconnus en Suisse, ou que l'on n'y voit qu'accidentellement.

L. Ceppi, pharmacien.

LES VENDANGES

Sous ma fenêtre,
Par la pluie et le vent,
Vient d'apparaître
Un groupe en mouvement.

Huit vendangeuses
D'un beau canton voisin
S'en vont, boueuses,
Cueillir le doux raisin.

Ah! qu'on babille
Et qu'on rit de bon coeur
Jusqu'à l'instant fatal où Monsieur qui grapple
Les fait trembler de peur!

J. T.